

Bionersis noue un partenariat en Thaïlande

Par Dominique Pialot

21 juillet 2009

Spécialisée dans la vente de crédits d'émissions obtenus grâce à son système d'élimination du méthane issu de décharges, la société s'est alliée en Asie avec un grand groupe européen de l'énergie.

En brûlant le méthane issu de décharges fermées dans des pays en développement, donc en supprimant les émissions de gaz à effet de serre correspondantes, Bionersis acquiert auprès de l'ONU des crédits carbone appelés CER (certified emission reduction). Elle les vend à de gros émetteurs de CO₂, notamment des énergéticiens, pour leur permettre de respecter les quotas d'émissions auxquels ils sont soumis. Créé en 2005, Bionersis emploie 45 personnes et affichait au 31 décembre 2008 un résultat net négatif de 900.000 euros.

Après agrément de l'UNFCCC, l'organe des Nations unies chargé du Clean Development Mechanism ou CDM, qui valide les projets évitant des émissions, Bionersis obtient un nombre de CER proportionnel aux quantités de gaz brûlées. Le méthane ayant un pouvoir réchauffant très supérieur à celui du CO₂, 1 tonne évitée donne droit à 21 CER. Les sites de Bionersis sont situés en Amérique latine (7 opérationnels et 5 en construction) et en Asie, où un projet démarre ces prochains jours en Thaïlande.

« Les projets sont agréés par l'UNFCCC pour une durée de dix ans mais 40 % à 45 % des quantités de méthane sont émises dans les trois premières années, explique le directeur général Nicolas Heuzé. Prédire la génération de gaz sur la durée du contrat et gérer le projet pendant dix ans sont donc les principaux enjeux de cette activité », précise-t-il. Ce qui donne d'autant plus de poids à l'expérience acquise par Bionersis. « L'évaluation d'une centaine de centrales nous a permis d'établir une check-list de 250 points, précieuse pour estimer le potentiel d'un projet », précise-t-il. Un reporting performant permet le suivi en temps réel de chaque projet, ce qui facilite les audits menés par l'UNFCCC pour mesurer les quantités de gaz effectivement brûlées.

Autre atout, l'intégration verticale favorise l'industrialisation des process et permet d'équiper les décharges de systèmes de captage et de torchères rapidement et à moindre coût. « Grâce à quoi, notre coût de revient de la tonne de CO₂ évitée se situe autour de 7 à 8 euros alors que la moyenne s'établit plutôt entre 13 et 14 euros la tonne. Ça nous permet de fonctionner même dans les conditions de marché dégradées actuelles où la tonne se négocie à 12 euros environ », assure Nicolas Heuzé.

Ouverture du capital

Malgré tout, Bionersis est à la recherche d'argent frais pour poursuivre son développement. Le partenariat stratégique, tel celui tout juste signé pour une centrale de biogaz de décharges en Thaïlande avec un gros énergéticien d'outre-Rhin dont Bionersis veut garder l'identité secrète, est une des pistes de financement envisagée. Ce projet représente un investissement de 5 millions d'euros avancés par le partenaire pour 800.000 à 1 million de CER produits dans les trois premières années. « Ce partenariat valide notre business model », se réjouit Nicolas Heuzé. Mais dans le contexte actuel, le cours de Bourse en berne et la valorisation dégradée obèrent les capacités d'emprunt en capitaux propres alors que les banques classiques ont, elles, déserté ce type de projets en raison des incertitudes qui entourent l'avenir des crédits carbone. L'ouverture du capital à un industriel ou un financier est également à l'étude, tout comme un système de prépaiement de la vente de productions futures selon le mécanisme de l'Erpa (Emission Reduction Purchase Agreement) utilisé notamment par E.on, Orbeo ou EDF Trading. Pour l'heure, Bionersis vient de boucler une augmentation de capital réservée à ses actionnaires, avec une décote de 40 % sur le dernier cours de Bourse. Les résultats en seront connus en fin de semaine.



Le site de Punta Arenas en Patagonie chilienne



Le site de Punta Arenas en Patagonie chilienne